



Département fédéral de l'intérieur DFI

Monsieur le Conseiller fédéral Alain Berset

3003 Bern

Par Courriel: sucht-addiction@bag-admin.ch

Berne / Zurich, 8 juillet 2015

26.1. / mk/pb

Stratégie Addictions 2017-2024

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous vous remercions de l'invitation à prendre position sur la stratégie nationale Addictions 2017-2024. Nous renvoyons aux prises de position élaborées par l'Association des responsables des cantons pour la promotion de la santé (ARPS) en tant que conférence spécialisée de la CDS, mais voudrions encore une fois souligner expressément les aspects suivants:

- Le modèle du cube élargi présenté dans la stratégie est, pour la CDS, une bonne base eu vue d'un pilotage global des addictions. La stratégie Addictions met toutefois encore trop fortement l'accent sur les personnes déjà dépendantes. Il ne suffit pas de se focaliser sur l'individu, particulièrement dans le domaine des addictions. En effet, ce domaine doit être complétée par des approches englobant l'ensemble de la société qui prennent en particulier mieux compte des expériences acquises dans les domaines de l'alcool et du tabac, surtout qu'en arrière plan, ces deux substances provoquent la charge de morbidité la plus lourde.
- Les cantons ont fondé ces dernières années leurs mesures de prévention sur les programmes de prévention nationaux existants alcool, tabac et alimentation et activité physique. Le remplacement de ces programmes proposé dans la stratégie Addictions ne peut être approuvé que si des formes existantes et établies de collaboration entre Confédération et cantons peuvent être garanties. Ainsi, les responsabilités devraient être clarifiées et les cantons devraient poursuivre leurs programmes de prévention avec le soutien de fonds affectés.
- La stratégie Addictions a de nombreux points de recoupement avec la stratégie en cours d'élaboration de lutte contre les maladies non transmissibles (stratégie MNT), qui ne se trouve pas encore en phase de consultation. Une coordination étroite de ces stratégies est impérative. C'est pourquoi il convient que la stratégie Addictions présentée soit remaniée quant aux points mentionnés et, concorde avec les résultats de la discussion à venir sur la stratégie MNT. Finalement, après clarification et concrétisation des synergies, elle devrait être approuvée en même temps que la stratégie MNT. Les cantons doivent en plus être intégrés dans la planification concrète des mesures afin que ceux-ci puissent également exercer une influence sur la portée financière et en matière de personnel des stratégies.



Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de notre parfaite considération.

CONFÉRENCE SUISSE DES DIRECTRICES ET
DIRECTEURS CANTONAUX DE LA SANTÉ

Le président

Dr Philippe Perrenoud
Conseiller d'Etat

Le vice-président

Thomas Heiniger
Conseiller d'Etat